



Orléans-Tours

Cher – Eure & Loir – Indre – Indre & Loire – Loir & Cher – Loiret

Supplément N°5 au N°159 - Octobre 2003

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré - Section académique d'Orléans-Tours
9, rue du faubourg St Jean – 45000 ORLEANS

Tél. : 02 38 78 07 80 – Fax : 02 38 78 07 81 E-mail : s3orl@snes.edu – Site : <http://www.orleans.snes.edu>

SPECIAL METIER

SOMMAIRE

P. 1 : Enseigner aujourd'hui,
enseigner demain.

P. 2 : Démarche ; Questionnaire ;
Bulletin d'inscription au stage.

Bulletin d'abonnement : (ne concerne pas les syndiqués dont l'abonnement est compris dans la cotisation)

Je souhaite m'abonner pour une année scolaire aux publications du SNES d'Orléans-Tours. Je joins mon règlement de 10 € par chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre du SNES.

NOM : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Etablissement :

QU'EST CE QU'ENSEIGNER AUJOURD'HUI ? QUELLES PRATIQUES, QUELLES ACTIVITES PEDAGOGIQUES POUR L'ECOLE DE DEMAIN ?

Le métier d'enseignant de second degré a évolué et évolue.

Evolutions en réponse à la pression extérieure : réformes institutionnelles à répétition, demande sociale forte, attentes nouvelles des élèves et des familles...

Mais évolutions aussi par notre volonté : choix pédagogiques pour faire réussir les élèves, convictions que l'école doit évoluer avec la société dans le but d'une élévation globale des qualifications, etc.

Ainsi, alors que certaines contraintes extérieures peuvent, dans un premier temps, nous embarrasser en modifiant des formes de travail lentement mises au point, nous les retravaillons en les resituant dans le cadre de nos pratiques, du sens que nous donnons à notre métier, et ainsi les transformons en nous les appropriant.

Nous rencontrons de réelles difficultés pour mettre en oeuvre de nouvelles formes de travail : lourdeur des effectifs, hétérogénéité des élèves, horaires fragmentés, réduits ou insuffisants, programmes inadaptés, charge de travail de préparation et de correction, etc.

Face à ces difficultés, nous sommes nombreux à investir beaucoup de notre temps et de notre énergie pour tenter de nous adapter à nos élèves et pour donner vie aux savoirs, dans le but de favoriser leur réussite, de former des jeunes réfléchis, de transmettre aussi notre curiosité et notre passion de connaître. **Ne s'agit-il pas d'une réinvention au quotidien du métier ?**

Parallèlement, de multiples réformes de l'organisation du travail ont été imposées aux personnels, avec le double objectif de répondre aux besoins de formation des jeunes, mais aussi – et peut-être surtout ? - de faire évoluer les pratiques des enseignants. Aucun bilan n'a été effectué par l'institution.

- A quels besoins répondent ces nouvelles formes et pratiques de l'activité professionnelle ?

- Sont-elles des formes mieux appropriées à l'enseignement d'aujourd'hui et de demain ? Peuvent-elles être un appui pour faire évoluer notre travail et celui de nos élèves ?

- Quelles finalités assigne-t-on aujourd'hui à notre métier ?

Depuis des années, nous forgeons notre réflexion au travers de notre travail quotidien. Nous n'avons guère de possibilités de confronter nos pratiques et encore moins de nous faire entendre. *L'Observatoire académique des contenus et des pratiques d'enseignement* vous en donne l'occasion. **Envoyez-nous le questionnaire et venez nombreux au stage !**

Véronique Mercy
Secrétaire académique

Hélène Latger, Yannick Boyer
Responsables « Exercice du métier »

LA DEMARCHE

1. Discussion collective dans les S1 autour du questionnaire ci-dessous pour tenter de mieux cerner les activités et pratiques pédagogiques qui semblent faire évoluer le métier d'enseignant de second degré.

2. Deux journées de réflexion décentralisées à partir du dépouillement du questionnaire :

9 décembre à Vierzon
16 décembre à Blois

Ce questionnaire peut aussi être rempli individuellement par tous ceux qui le souhaitent.
Il est à retourner à la section académique **pour le 24 novembre**.

-pour débattre des questions posées au verso ;
-pour formuler des revendications sur le travail et son organisation ;
-pour construire un débat plus large autour des questions du métier.

LE QUESTIONNAIRE

Pour chacune de vos réponses, merci de préciser au maximum les disciplines, niveaux et séries concernés.

Précisez aussi votre établissement et votre département.

- Parmi les activités et pratiques pédagogiques que vous avez mises en place ou qui vous ont été imposées par l'institution, lesquelles vous semblent avoir :
 - réussi ? Pourquoi ?
 - échoué ? Pourquoi ?
- Pour ces différentes activités et pratiques, pourriez-vous préciser les aspects qui vous semblent :
 - positifs ? Pourquoi ?
 - négatifs ? Pourquoi ?
- Quelles sont les activités ou pratiques que vous jugez inefficaces ? Pourquoi ?
- Quelles sont les activités ou pratiques intéressantes que vous ne pouvez pas mettre en oeuvre ? Pourquoi ?
- Les activités et pratiques pédagogiques que vous avez mises en place ou qui vous ont été imposées par l'institution vous paraissent-elles participer d'une évolution nécessaire et souhaitable de votre métier ou d'une dénaturation de celui-ci ? Pourquoi ?

REMARQUES

Si vous souhaitez nous envoyer une contribution écrite personnelle, en forme de témoignage de votre expérience, elle sera la bienvenue et complètera les questionnaires comme base de discussion pour les journées de réflexion.

Si certains d'entre vous sont intéressés pour participer au dépouillement, faites-le nous savoir.

Groupe Métier : Yannick Boyer, Thierry Louise, Christiane Le Pennec, Hélène Latger, Véronique Mercy

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE

à renvoyer à :

SNES Orléans-Tours - Secteur « Exercice du métier » - 9, rue du faubourg Saint Jean - 45 000 ORLEANS
ou par mel : s3orl@sn.es.edu

Nom :
Prénom :

Etablissement :

Adresse :

Participera à la journée de réflexion :

- du 9 décembre à Vierzon
 du 16 décembre à Blois

ATTENTION : La demande d'autorisation d'absence pour stage syndical (liasse rose) est à déposer auprès de votre chef d'établissement un mois au plus tard avant la date du stage : **le 8 ou le 15 novembre**. Précisez sur le formulaire que le stage est **organisé par le SNES académique, sous l'égide de l'IRHSES**.